

PRIX DU CRABE DE TERRE

6ème(P/ 3465), — 07/03/2026 21h37, LA MARTINIQUE

PLAT, 1.900 meters, Corde à GAUCHE, Terrain BON (3,2)

7.200 (3.600, 1.440, 1.080, 720, 360)

ARRIVEE OFFICIELLE: 7 Engagés. 1 Forfait. 1 Supplémentaire. 6 Partants Définitifs. - Pari Internet seul -

Temps du 1er : 2. 5.52 (Redk : 1. 6. 6)

HANDICAP DE CATEGORIE

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 58 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Réf. +040

Décisions des commissaires

La température extérieure relevée par la société organisatrice étant supérieure ou égale à 30 de grés Celsius, les Commissaires ont majoré le poids déclaré lors de la déclaration de monte d'une livre pour l'ensemble des concurrents, conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop. Les Commissaires ont autorisé la jument MANQUIA à être munie d'un bonnet antibruit de couleur rouge pour être présentée au public, ce dernier étant retiré derrière les stalles de départ. La pouliche MARQUISES DES ILES a fait l'objet d'un prélèvement biologique après la course.

Informations

Conformément aux dispositions de l'article 196 du Code des Courses au Galop, les résultats des courses sont publiés sous réserve des modifications qui y seraient éventuellement apportées, à la suite de réclamations, d'appels ou d'une décision prise par les Commissaires de France Galop en application dudit code.

Place Cheval	N° Père/Mère	Écart au précédent	Couleurs Propriétaire	Entraîneur	Dép./Pays Ent.	Jockey	Poids Gain	Prim. prop.	Prim. elev.	Suppl.	Equipement(s)	Écurie.	Éleveurs
--------------	--------------	--------------------	-----------------------	------------	----------------	--------	------------	-------------	-------------	--------	---------------	---------	----------

1	MARQUISE DES ILES F.PS. 3 A.	04	Par: BROOX et NANOOK (INDIAN ROCKET)	(Corde:01)		MR JACQUES-OLIVIER IVALDI	JO. IVALDI	972	MME SARAH AKARI-SOUIDANE	56 kg (57 kg)	3.600	2.700	819	NBL	JO. IVALDI, MME S. PACH	
2	VAVAL RISK M.PS. 3 A.	02	Par: ASANGA et SHOUCHOUNE RISK (RISK CRISE)	2.L (Corde:06)		MR HUGUES JEAN LOUIS	H. JEAN LOUIS	972	CLEMENT CADEL	62 kg (61,5 kg)	1.440	1.080	327	NNN	H. JEAN LOUIS	
3	SENSATIONNELLE F.PS. 3 A.	01	Par: BROOX et SENSUELLE (TIGER HILL)	2.L (Corde:02)		MR RENAUD CHAUMIER	MME A. THIBAUT	972	GABRIEL BON	62,5 kg (62 kg)	1.080	810	245	ANN	MME A. THIBAUT	
4	MANOUIA F.PS. 3 A.	03	Par: MANKIB et ZAOUIA (ZIZANY)	6.L (Corde:04)		MR JEAN-CHARLES DELASSE	MME L. DUPELIN LALUNG	972	MME DELPHINE SANTIAGO	59 kg (60 kg)	720	540	163	ANL	MME LR. RUSTER, JM. NEMORIN	
5	AYKIB F.PS. 3 A.	06	Par: MANKIB et AY CHECHE (ZIGWAKI)	3.L (Corde:03)		MR RAPHAEL NICOLSON	R. SAINTE ROSE	972	MME ADELINE MEROU	54 kg	360	270	81	NNN	MME LR. RUSTER, JM. NEMORIN	
6	REGGAE TIME M.PS. 3 A.	05	Par: BROOX et VA (CARLOTAMIX)	17L (Corde:05)		MR RENAUD CHAUMIER	MME A. THIBAUT	972	MATTHIAS LAURON	57,5 kg (57 kg)				S	ONN	M. BARBA